



**ACADÉMIE
DE LYON**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Préparer son rendez-vous de carrière

**Lundi 30 septembre 2024
17H – 18H**

**Nathalie PERROT-BOYER
Christophe MONTEZ
Sophie RICHERD (Tchat)**

LES RENDEZ-VOUS DE CAN@BAE

**Comprendre le cadre et
les enjeux du rendez-
vous de carrière**

**Faire le point sur son
parcours, ses démarches
et ses pratiques**

**Tracer des perspectives
d'évolution
professionnelle**

Comprendre le cadre et les enjeux du PPCR

Le contexte de l'évaluation de l'enseignant

Pourquoi évaluer ?

Une évaluation critériée

- 3 rendez-vous de carrière, aux échelons 6, 8 et 9
- Bonification d'avancement possible

Comprendre le cadre et les enjeux du PPCR

Le contexte de l'évaluation
de l'enseignant

Pourquoi évaluer ?

Une évaluation critériée

Le déroulement

Une séance
d'observation de
pratique

- 1h
- Présence possible du CE

Un entretien
pédagogique

- 1H
- La séance pourra être un point d'appui aux échanges
- Porter un regard sur une période professionnelle donnée

Un entretien
professionnel avec le
chef d'établissement

Un entretien entre le
chef et l'IA-IPR

Délai de prévenance: 15 jours

Comprendre le cadre et les enjeux du PPCR

Le contexte de l'évaluation de l'enseignant

Pourquoi évaluer ?

Une évaluation critériée

☐ Un cadre national donné par le référentiel de compétences professionnelles de l'enseignant

<https://www.education.gouv.fr/le-referentiel-de-competences-des-metiers-du-professorat-et-de-l-education-5753>

ANNEXE 3 : les cinq cadres de compte rendu du rendez-vous de carrière

MODELE 1 : COMPTE-RENDU DU RENDEZ-VOUS DE CARRIERE DES ENSEIGNANTS

Niveau d'expertise	A consolider	Satisfaisant	Très satisfaisant	Excellent
Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique				
Utiliser un langage clair et adapté et intégrer dans son activité la maîtrise de la langue écrite et orale par les élèves				
Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves (3,4 et P3)				
Organiser et assurer un mode de fonctionnement du groupe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves				
Évaluer les progrès et les acquisitions des élèves				
Coopérer au sein d'une équipe				
Contribuer à l'action de la communauté éducative et coopérer avec les parents d'élèves et les partenaires de l'école/l'établissement				
Installer et maintenir un climat propice aux apprentissages				
Agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques				
Accompagner les élèves dans leur parcours de formation				
S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel				

À compléter par l'inspecteur

À compléter par l'inspecteur dans le 1^{er} degré et par le chef d'établissement dans le 2^d degré

À compléter par l'inspecteur dans le 1^{er} degré et par l'inspecteur et le chef d'établissement du 2nd degré

Comprendre le cadre et les enjeux du PPCR

Le contexte de l'évaluation de l'enseignant

Pourquoi évaluer?

Des critères pour une évaluation transparente

Sur l'utilité et la qualité de ce qu'il donne à lui-même et aux élèves

Sur ce qu'il offre à l'institution

« Retour à celui qui travaille »

La reconnaissance

Retour à celui qui évalue

Rôle d'accompagnateur

Logique de formation

D'après Christophe Dejours

Une évaluation critériée

<p>P 1. Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Connaître de manière approfondie sa discipline ou ses domaines d'enseignement. En situer les repères fondamentaux, les enjeux épistémologiques et les problèmes didactiques. - Maîtriser les objectifs et les contenus d'enseignement, les exigences du socle commun de connaissances, de compétences et de culture ainsi que les acquis du cycle précédent et du cycle suivant. - Contribuer à la mise en place de projets interdisciplinaires au service des objectifs inscrits dans les programmes d'enseignement. <p>En particulier, au collège</p> <ul style="list-style-type: none"> . Accompagner les élèves lors du passage d'un maître polyvalent à l'école élémentaire à une pluralité d'enseignants spécialistes de leur discipline. <p>En particulier, au lycée général et technologique</p> <ul style="list-style-type: none"> . Articuler les champs disciplinaires enseignés au lycée avec les exigences scientifiques de l'enseignement supérieur.
<p>P 2. Maîtriser la langue française dans le cadre de son enseignement Les professeurs, praticiens experts des apprentissages</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Utiliser un langage clair et adapté aux capacités de compréhension des élèves. - Intégrer dans son enseignement l'objectif de maîtrise par les élèves de la langue orale et écrite. - Décrire et expliquer simplement son enseignement à un membre de la communauté éducative ou à un parent d'élève. <p>Les professeurs, praticiens experts des apprentissages</p>
<p>P 3. Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Savoir préparer les séquences de classe et, pour cela, définir des programmations et des progressions ; identifier les objectifs, contenus, dispositifs, obstacles didactiques, stratégies d'étayage, modalités d'entraînement et d'évaluation. - Différencier son enseignement en fonction des rythmes d'apprentissage et des besoins de chacun. Adapter son enseignement aux élèves à besoins éducatifs particuliers. - Prendre en compte les préalables et les représentations sociales (genre, origine ethnique, socio-économique et culturelle) pour traiter les difficultés éventuelles dans l'accès aux connaissances. - Sélectionner des approches didactiques appropriées au développement des compétences visées. - Favoriser l'intégration de compétences transversales (créativité, responsabilité, collaboration) et le transfert des apprentissages par des démarches appropriées. <p>En particulier, au lycée</p> <ul style="list-style-type: none"> . Faire acquérir aux élèves des méthodes de travail préparant à l'enseignement supérieur. . Contribuer à l'information des élèves sur les filières de l'enseignement supérieur.

<p>P 4. Organiser et assurer un mode de fonctionnement du groupe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Installer avec les élèves une relation de confiance et de bienveillance. - Maintenir un climat propice à l'apprentissage et un mode de fonctionnement efficace et pertinent pour les activités. - Rendre explicites pour les élèves les objectifs visés et construire avec eux le sens des apprentissages. - Favoriser la participation et l'implication de tous les élèves et créer une dynamique d'échanges et de collaboration entre pairs. - Instaurer un cadre de travail et des règles assurant la sécurité au sein des plateformes techniques, des laboratoires, des équipements sportifs et artistiques. - Recourir à des stratégies adéquates pour prévenir l'émergence de comportements inappropriés et pour intervenir efficacement s'ils se manifestent.
<p>P 5. Évaluer les progrès et les acquisitions des élèves</p>	<ul style="list-style-type: none"> - En situation d'apprentissage, repérer les difficultés des élèves afin mieux assurer la progression des apprentissages. - Construire et utiliser des outils permettant l'évaluation des besoins, des progrès et du degré d'acquisition des savoirs et des compétences. - Analyser les réussites et les erreurs, concevoir et mettre en œuvre des activités de remédiation et de consolidation des acquis. - Faire comprendre aux élèves les principes de l'évaluation afin de développer leurs capacités d'auto-évaluation. - Communiquer aux élèves et aux parents les résultats attendus au regard des objectifs et des repères contenus dans les programmes. - Inscrire l'évaluation des progrès et des acquis des élèves dans une perspective de réussite de leur projet d'orientation.

<https://www.education.gouv.fr/le-referentiel-de-competences-des-metiers-du-professorat-et-de-l-education-5753>

Faire le point sur son parcours, ses démarches et ses pratiques

Renseigner le document de référence à l'entretien

Quelles ressources mobiliser pour donner à voir sa pratique?

<file:///C:/Users/nperrot/Downloads/document-aide-rdv-carriere-2020-71973.pdf>

GUIDE DU RENDEZ-VOUS DE CARRIÈRE DES PERSONNELS ENSEIGNANTS,
D'ÉDUCATION ET PSYCHOLOGUES DE L'ÉDUCATION NATIONALE

DOCUMENT DE RÉFÉRENCE DE L'ENTRETIEN
Aide à la préparation du rendez-vous de carrière

Corps enseignants
CPE et PSE-EN

Présenter son parcours, ses démarches et ses pratiques

Le rendez-vous de carrière est l'occasion pour l'agent de conduire une analyse réflexive et contextualisée de ses activités et de sa pratique en identifiant les évolutions les plus caractéristiques de son parcours jusqu'au premier rendez-vous de carrière ou depuis le précédent rendez-vous de carrière. Il peut notamment s'appuyer sur le référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation, sur le référentiel de connaissances et de compétences des psychologues de l'éducation nationale (arrêté du 1^{er} juillet 2013- BO n°30 du 25 juillet 2013 et arrêté du 26 avril 2017- BO n°18 du 4 mai 2017) ainsi que sur le document « compte rendu du rendez-vous de carrière » (cf. annexe 3).

Le document de référence de l'entretien a pour objectif de servir de conducteur pour le ou les entretiens professionnels. S'il le souhaite, l'agent a la possibilité de le renseigner et, le cas échéant, de le remettre avant ou lors du ou des entretiens. En ce cas, le nombre de ligne maximum est indiqué pour les items concernés.

Dans le cadre de l'entretien avec l'inspecteur, l'observation effectuée pourra contribuer à nourrir les échanges.

I - Le parcours professionnel

- ▶ Postes occupés avant l'accès au corps : (données disponibles dans i-prof)
- ▶ Postes occupés depuis l'accès au corps : (données disponibles dans i-prof)
- ▶ Fonctions et missions particulières exercées

Dans chacun des items ci-dessus, il précise les éléments de contexte jugés significatifs sur les postes occupés.

Faire le point sur
son parcours, ses
démarches et ses
pratiques

Renseigner le document de
référence à l'entretien

Quelles ressources mobiliser
pour donner à voir sa
pratique?

<file:///C:/Users/nperrot/Downloads/document-aide-rdv-carriere-2020-71973.pdf>

II - Compétences mises en œuvre dans le cadre de son parcours professionnel

1 - L'agent dans son environnement professionnel propre (la classe, le CDI, la vie scolaire, le CIO) : compétences liées à la maîtrise des enseignements, compétences scientifiques, didactiques, pédagogiques, éducatives et techniques

L'agent expose les réalisations et les démarches qui lui paraissent déterminantes pour caractériser la mise en œuvre de ses compétences et leur contribution aux progrès et au développement de tous les élèves (20 lignes maximum)

2 - L'agent inscrit dans une dimension collective

L'agent s'appuie sur quelques exemples concrets et contextualisés pour analyser sa participation au suivi des élèves, à la vie de l'école/l'établissement et son implication dans les relations avec les partenaires et l'environnement (20 lignes maximum).

3 - L'agent et son engagement dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel

L'agent décrit les démarches accomplies pour développer cette compétence telle qu'explicitée dans le référentiel et formule ses besoins d'accompagnement (10 lignes maximum).

Faire le point sur
son parcours, ses
démarches et ses
pratiques

Renseigner le document de
référence à l'entretien

Quelles ressources mobiliser
pour donner à voir sa
pratique?

<file:///C:/Users/nperrot/Downloads/document-aide-rdv-carriere-2020-71973.pdf>

III - Souhait(s) d'évolution professionnelle, de diversification des fonctions

L'agent qui le souhaite formule ses souhaits d'évolution professionnelle et de diversification des fonctions : tuteur, coordonnateur, formateur, formateur académique, mobilité vers d'autres types d'établissement scolaires, vers d'autres publics (établissement en EP, élèves à besoins éducatifs particuliers, collège, lycée, post bac, enseignement à l'étranger,...), vers d'autres métiers de l'enseignement, vers les corps d'encadrement, vers d'autres corps de la fonction publique, etc. (20 lignes maximum).

Faire le point sur
son parcours, ses
démarches et ses
pratiques

Renseigner le document de
référence à l'entretien

Quelles ressources
mobiliser pour donner
à voir sa pratique?

Le but de l'entretien
n'est pas d'analyser
la séance observée

L'enseignant.e peut, **si il ou elle
le souhaite**, fournir:

- La programmation ainsi que la progression pour le niveau de la classe observée
- Des extraits du cahier de texte (accès par voie numérique)
- Des **cahiers d'élèves** de tous les niveaux dans lesquels il ou elle enseigne, avec des copies corrigées des évaluations qu'il ou elle a pu ou pourra leur proposer
- Tout document que l'enseignant.e jugera utile, pouvant témoigner de son investissement dans la discipline, le travail interdisciplinaire, ou encore des projets qu'il ou elle mène dans l'établissement

Tracer des perspectives d'évolution professionnelle

Un retour réflexif sur sa pratique et ses besoins de formation

Les perspectives de carrière

- Exprimer ses besoins
- Proposer/présenter des auto-formations ou formations
- Formuler ses vœux d'évolution de carrière

- Conseiller des formations /proposer des missions

Textes et documents officiels et ressources

- ❑ Le référentiel des compétences:
<https://www.education.gouv.fr/le-referentiel-de-competences-des-metiers-du-professorat-et-de-l-education-5753>
- ❑ Le site Eduscol:
<https://www.education.gouv.fr/rendez-vous-de-carriere-mode-d-emploi-41627>
- ❑ Le document de référence à l'entretien
<file:///C:/Users/nperrot/Downloads/document-aide-rdv-carriere-2020-71973.pdf>
- ❑ Le rapport de l'IGSER: Le protocole PPCR pour les enseignants
<https://www.education.gouv.fr/le-protocole-ppcr-pour-les-enseignants-place-et-role-des-rendez-vous-de-carriere-dans-l-evolution-et-380184>
- ❑ Le site disciplinaire Can@bae
<https://canabae.enseigne.ac-lyon.fr/spip/>
- ❑ DEJOURS Christophe, L'évaluation du travail à l'épreuve du réel, 2003:
<https://www.cairn.info/l-evaluation-du-travail-a-l-epreuve-du-reel--9782759224609.htm>



ACADÉMIE
DE LYON

Liberté
Égalité
Fraternité

Merci à toutes et tous
